

JEUNESSE.S et ÉDUCATION.S

en Hauts-de-France

**ÉLECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES 2021**

ENJEUX et PROPOSITIONS

SONMAIRE

Pour des droits réels et sans rupture	Page 4
Pour un soutien à tous les engagements des jeunesse-s	Page 5
Pour une participation active et effective des jeunes aux politiques publiques	Page 6
Pour une co-éducation permanente et globale	Page 7
Pour une participation citoyenne reconnue et non faussée	Page 8
Pour un partenariat institutions-associations construit et durable	Page 9
Liens	Page 10

La crise sanitaire de 2020 a amplifié les difficultés et la précarité, notamment chez les jeunes, qui en sont les premières victimes, alors même qu'ils étaient déjà en difficultés dans de nombreux domaines.

« La crise actuelle révèle et creuse encore bien des inégalités à différents niveaux. Par nos actions et en complément de l'école, nous sommes prêts à relever le défi. Les centres de loisirs, les centres socioculturels, l'action culturelle, les centres et séjours de vacances, les classes transplantées, les actions de mobilités internationales, le volontariat dans l'accompagnement des jeunes, l'animation scientifique, la formation à l'animation, le sport pour tous et toutes, l'accompagnement à la scolarité, l'éducation à l'environnement, l'accompagnement des jeunes (projets, prévention...), les associations de quartier comme du milieu rural, peuvent et doivent y contribuer. Et aujourd'hui encore plus qu'hier, ces structures porteuses de sens, mais construites sur des modèles économiques fragiles, ont besoin de soutien¹. »

Contrairement à ce qui est encore parfois entendu, les jeunes, mineurs comme majeurs, sont très engagés mais à travers des formes et des espaces de moins en moins institutionnalisés. En défiance vis-à-vis des institutions politiques, ils s'en désintéressent toujours plus². Pourtant dans le même temps, ils aspirent à avoir un impact, à être entendus et à être mieux pris en compte dans les décisions qui les concernent, notamment les politiques publiques³.

L'évolution du contexte sociétal, la diversité des parcours des jeunes et l'ensemble des défis auxquels ils doivent désormais faire face, mettent en lumière un besoin de changement de paradigme en matière de politiques de jeunesse. La pluri-dimensionnalité des thématiques (emploi, mobilité, éducation, insertion, formation, logement...) nécessite un chef de file régional sur ces questions⁴ ainsi qu'une approche globale et transversale conduisant à une politique de jeunesse avec l'ensemble des acteurs, dont les jeunes eux-mêmes⁵.

La démarche de l'éducation populaire reconnaît la capacité à chacune et chacun de s'exprimer, de débattre, de partager sa propre expertise dans le cadre d'un projet collectif inscrit dans un territoire donné.

Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux faire société. Elle s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation. Sa capacité de recherche et d'innovation sociale en fait aussi un laboratoire utile à l'intérêt général⁶.

L'éducation populaire est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, enfants, adolescents et adultes, citoyens et citoyennes, et mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer.

L'éducation populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continues. C'est pourquoi dans cette période de crises, l'éducation populaire reste un besoin fondamental !⁷.

POUR DES DROITS RÉELS ET SANS RUPTURE

La crise sanitaire touche plus fortement toutes les jeunesses, en particulier celles déjà en situation de grandes difficultés, isolées ou invisibilisées : pénurie de logements, décrochage des apprentissages, précarisation du marché de l'emploi, fragilisation du lien social..., alors même qu'ils étaient déjà plus exposés que leurs aînés avant⁹. 1 million de 18-29 ans et 1,8 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté². La détresse psychologique des jeunes a également augmenté : 32% des 18-24 ans ont un trouble de santé mentale, +11 points par rapport à l'ensemble de la population¹⁰.

Dans les zones rurales, la mobilité reste déterminante pour accéder à l'emploi¹¹. Les jeunes restent plus exposés au risque de non recours de leurs droits que le reste de la population¹² et l'accès aux séjours collectifs, réels outils d'apprentissage, d'émancipation, recule toujours plus. 22% des jeunes ne sont pas partis en vacances en 2020¹³.

Dans la Région des Hauts de France, les 1,1 millions de jeunes de 15 à 29 ans sont les plus nombreux et les plus pauvres de France¹⁴. Ils doivent faire face à de nombreux défis : bas niveau de qualification, conditions de vie précaires, chômage, illettrisme et décrochage scolaire.

Les ASSOCIATIONS DE JEUNESSE et D'ÉDUCATION POPULAIRE...

➔ Favorisent les parcours d'émancipation individuelle et les dynamiques collectives au travers d'espaces et d'activités éducatives diverses. Pour cela, elles défendent l'accès aux droits pour toutes les jeunesses et luttent contre les inégalités territoriales, éducatives et culturelles.

➔ Promeuvent la mise en œuvre d'une politique jeunesse globale et transversale intégrant insertion socio-professionnelle, accès au logement, aide à la mobilité, soutien psychologique, accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, à l'engagement volontaire.

➔ Favorisent les méthodes de co-construction de politiques publiques avec les associations et les jeunes eux-mêmes.

Les PROPOSITIONS des JEUNES

Une plateforme régionale de mobilité rurale : aides, permis, transports, location...

➔ **PROVOX** LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

crajepdf.org/dialogue-structure-regional

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

Garantir pour toutes les jeunesses l'accès à une information généraliste, objective et fiable

Dans le cadre de l'article 54 de loi Égalité Citoyenneté de 2017

- **Coordonner et assurer** l'accès à l'information jeunesse par un développement des canaux de communication et des espaces d'information pour tous dans les territoires peu pourvus.

Investir massivement contre les inégalités

- **Financer les séjours collectifs** et soutenir la rénovation des centres d'accueils.
- **Soutenir les associations** gestionnaires de services et solutions d'habitat pour tous les jeunes.
- **Renforcer les moyens contre le décrochage scolaire** grâce aux dispositifs existants comme le mentorat¹⁵.
- **Concevoir une politique publique globale** de l'insertion socio-professionnelle¹⁶.
- **Assurer un appui technique et financier** auprès des jeunes concernant leur orientation.
- **Lutter contre les inégalités** femmes-hommes et discriminations LGBTQ+.
- **Soutenir la mobilité des jeunes ruraux** (aide aux permis¹⁷, prêt de voiture...).
- **Sécuriser les parcours des jeunes** de plus de 18 ans de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- **Renforcer la veille sur la santé mentale** des jeunes et animer un réseau d'écoute et de soutien psychologique.
- **Revoir à la hausse** la durée des jobs étudiants via le PRREL (Programme Régional de Réussite en Études Longues).
- **Déléguer les bourses étudiantes** des formations sanitaires et sociales au CROUS.
- **Créer un « répertoire des entreprises »** pour les stages.



POUR UN SOUTIEN A TOUS LES ENGAGEMENTS DES JEUNESSE.S

Malgré un retrait de l'engagement des jeunes dans les formes institutionnelles, les jeunes sont de plus en plus investis dans d'autres espaces¹⁸. Ils s'engagent plutôt sur des projets concrets avec une préférence pour le bénévolat direct ou des collectifs éphémères. Sur le fond, au regard des défis actuels de la société, les aspirations des jeunes sont tournées en particulier vers la protection de l'environnement pour 67 % des 18-30 ans¹⁹.

« Dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville où les institutions politiques accusent un important déficit de confiance, d'autres modalités de participation émergent et permettent de réduire en partie la distance souvent constatée, plus rarement surmontée, entre citoyens et élus. La connaissance des formes d'engagement et de participation des jeunes, des plus conventionnelles aux plus protestataires, s'impose alors comme un enjeu majeur pour définir de nouvelles modalités d'implication dans le débat public²⁰. »

« La jeunesse est l'âge de la construction de soi et il est naturel qu'on ne se construise pas en demeurant dans les cadres hérités de la génération précédente. Il appartient aux jeunes d'inventer eux-mêmes les formes qu'ils veulent donner à leurs engagements. Largement marquées par le numérique, ces formes sont aujourd'hui plus souples, plus éphémères. Si une institution ne le comprend pas et se montre incapable de s'adapter, aucune intervention publique ne la sauvera de la désaffection²¹. »

Les ASSOCIATIONS DE JEUNESSE et D'ÉDUCATION POPULAIRE...

- ➔ *Soutiennent l'engagement sous toutes ses formes car vecteur possible d'épanouissement personnel, d'insertion sociale, de citoyenneté active, d'autonomie, d'émancipation, de dynamiques collectives et territoriales, de revitalisation démocratique, de transformation sociale.*
- ➔ *Défendent l'accessibilité au plus grand nombre, des différents dispositifs d'engagement et de volontariats dont ceux à la mobilité internationale.*
- ➔ *Encouragent la reconnaissance des différents espaces d'engagement ainsi que la valorisation des parcours d'engagement des jeunesse.s.*
- ➔ *Promeuvent l'engagement comme une démarche libre, consciente, volontaire et d'expérimentation, dans le parcours de vie des jeunes.*

Les PROPOSITIONS des JEUNES

Une plateforme de l'engagement des jeunes : réseau d'ambassadeurs de l'engagement, aides, création de médias, etc.

PROVOX LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN HAUTS-DE-FRANCE crajephd.org/dialogue-structure-regionale



NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

Favoriser les engagements et les rendre plus accessibles

- **Améliorer l'accès à l'information** et opérer une simplification administrative sur ces questions.
- **Co-organiser un salon de l'engagement** avec prise en charge des déplacements des jeunes.
- **Développer les dispositifs** d'accès à l'adhésion associative via la carte Cursus.
- **S'appuyer sur les collègues, lycées et centres de formation d'apprentis** pour en faire davantage des espaces d'apprentissage de la citoyenneté et leviers d'engagement²².

Soutenir et valoriser les parcours d'engagement

- **Soutenir financièrement** la diversité des engagements et des volontariats (Juniors Associations, Médias et initiatives jeunesse, services civiques, volontariats à l'étranger...).
- **Reconnaître et valoriser** davantage les expériences non formelles et bénévoles en s'appuyant sur les outils déjà existants et en cours de développement (REQUAPASS²³, CFGA jeunes²⁴, CEC, ATEC²⁵, ECTS...).
- **Créer un passeport de l'engagement** des jeunes HDF valable dans tous les temps de vie des jeunes, formels comme non formels.

POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE ET EFFECTIVE DES JEUNES AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Les jeunes s'éloignent de plus en plus des instances démocratiques classiques mais restent attachés aux formes informelles de participation à la vie de la cité (manifestation, pétition, action de rue...). 30% des jeunes ont développé leur culture politique dans une association de jeunesse, 53% pensent que l'abstention est due aux hommes politiques, 54% des jeunes sont prêts à voter pour un parti politique et 70% des jeunes déjà impliqués dans des activités de participation pensent que leur contribution n'a pas été entendue²⁶.

Dans l'état actuel des choses, les décideurs susceptibles de renforcer les approches de participation tirent leur légitimité des formes plus classiques de participation. Dans ce contexte, un changement de paradigme reste difficile. C'est pourquoi, un réel dialogue avec la société civile et les jeunes eux-mêmes est indispensable. Ainsi « le Dialogue Structuré vise à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les jeunes, les acteurs de la jeunesse et les décideurs²⁷. »

Concernant les Hauts-de-France, si les jeunes sont moins satisfaits de leur vie actuelle que la moyenne nationale, ils se montrent néanmoins plus impliqués dans une activité bénévole²⁸.

Les PROPOSITIONS des JEUNES

Un Comité Jeunes (CJ) de Provox HdF renforcé : budget participatif, prise en compte du CJ lors de l'élaboration d'une politique de jeunesse

PROVOX LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN HAUTS-DE-FRANCE
crajephd.org/dialogue-structure-regionale

L'éducation populaire est un laboratoire d'innovation démocratique car elle permet de vivre la démocratie en acte dans une citoyenneté active et de contribuer à l'élaboration de politiques publiques plus efficaces²⁹.

Les ASSOCIATIONS DE JEUNESSE et D'ÉDUCATION POPULAIRE...

➔ *Sont attachées à favoriser la participation des jeunes à la vie publique et œuvrent chaque jour en ce sens de manière globale sur tout le territoire, aussi bien rural qu'urbain.*

➔ *Affirment que la participation politique des jeunes permet des apprentissages tant pour les jeunes que pour les décideurs institutionnels, qu'elle dépasse les seules pratiques de consultations ou de participation à des actions définies par les institutions, qu'elle met en responsabilité des jeunes dans différents espaces possibles et qu'elle doit être basée sur des processus cycliques ouverts et transparents³⁰.*

➔ *Défendent une approche globale et transversale d'une politique de jeunesse qui associe les jeunes³¹ dans l'ensemble des processus, et sont prêtes en ce sens, à la co-construire avec le Conseil régional³² avec les collectivités.*

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

Associer les jeunes aux politiques publiques

- Prendre en compte systématiquement l'expertise des jeunes lorsqu'une politique publique leur est destinée, en s'appuyant sur les associations de jeunesse.
- Assurer une réelle participation politique des jeunes construite de manière structurée, transparente et ouverte.
- Améliorer la place des jeunes dans les instances de participation (représentativité, formation, moyens dédiés, dispositifs participatifs).

Region HdF – Nous demandons aux candidat·e·s et aux futur·e·s élu·e·s de façon transversale de :

- Organiser et investir, en qualité de chef de file des politiques de jeunesse, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, pour l'exercice des compétences relatives à la politique de jeunesse, comme le stipule l'article Article L1111-9 du Code général des collectivités territoriales³³.
- Adopter dans ce cadre partenarial nouveau, une démarche de dialogue structuré, comme le stipule l'article 54 de loi Egalité Citoyenneté de 2017³⁴, en lien étroit avec la démarche « Provox HdF »³⁵.

POUR UNE CO-ÉDUCATION PERMANENTE ET GLOBALE

Les missions liées aux politiques d'éducation populaire sont depuis peu rattachées au ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Afin de développer une vision complète de l'enfant et du jeune au cours de leurs différents temps de vie au service d'un continuum éducatif, cette réforme a pour objectif de réunir l'ensemble des compétences du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et celles des territoires, jusqu'ici exercées dans deux réseaux distincts³⁶.

Les problématiques, notamment de vie scolaire et d'apprentissage, auxquelles les établissements sont confrontés, les incitent à rechercher des solutions innovantes qu'ils peuvent trouver dans l'éducation populaire. Les articulations possibles doivent être envisagées entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour inscrire dans la durée une formation citoyenne ambitieuse³⁷.

Enfin, le contexte de tension autour des différentes visions et interprétations de la citoyenneté et de la laïcité, interroge plus que jamais l'ensemble de la communauté éducative. Comment éduquer à la laïcité quand notre environnement parle de « laïcisme », de « laïcité radicale », de « laïcité ouverte » ? Comment éduquer à la citoyenneté quand les conceptions diffèrent entre morale, civisme, engagement, émancipation ?

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

Soutenir une éducation à la citoyenneté active et à la vie politique, à l'école et en dehors

- Favoriser une prise de parole dès le plus jeune âge à l'école et en dehors.
- Développer les lieux gérés par et pour les jeunes.
- Soutenir les pédagogies actives avec mises en situation concrètes³⁹.

Décloisonner, coopérer

- Elaborer un document cadre pluri annuel en Hauts de France entre la région, les départements, l'Etat et le CRAJEP pour une co-éducation entre établissements scolaires/associations JEP/parents d'élèves.
- Co-organiser des assises de la co-éducation en région.
- Soutenir les modes de subsistance des classes populaires au travers d'activités d'échanges notamment.

L'ÉDUCATION POPULAIRE...

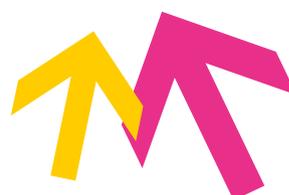
➔ Défend l'éducation permanente, autrement dit les temps de formation, initiale, professionnelle, continue, formelle et informelle, qui permettent à tou.te.s, à tout âge et durant toute sa vie, individuellement et collectivement, de mieux vivre ensemble, de comprendre, et d'agir dans et sur la société.

➔ Défend l'éducation nouvelle, qui permet la participation active des individus à leur propre formation. Le parcours de vie de chacun.e compte. Le droit au questionnement, à l'erreur, à l'échec, à l'oubli, à la reconstruction, est reconnu comme une étape de l'apprentissage, facteur de meilleure connaissance de soi, d'éveil, de compréhension, d'épanouissement, d'émancipation, source d'enseignements collectifs pour la coproduction de savoirs, plus facilement assimilés et essaimables. L'écoute active, la confiance, la coopération en sont les principes.

➔ Promeut une éducation globale, où l'ensemble des acteurs éducatifs, dont l'école en premier lieu, mais également le travailleurs sociaux, sont en coopération et en complémentarité sur les différents temps de l'enfant, avec une vision partagée de l'éducation et de la citoyenneté.

Les ACTEURS de L'ÉDUCATION POPULAIRE...

➔ Mettent en œuvre et accompagnent une éducation à la citoyenneté qui permet de lire la réalité sociale, de décrypter l'information, de lutter contre les discriminations, ainsi que de s'organiser individuellement et collectivement afin de prendre sa place dans son environnement et participer ainsi à sa transformation. Acteurs au quotidien de la laïcité, indissociable de la liberté d'expression, ils redisent que « les valeurs ne peuvent pas être inculquées au forceps. L'obéissance aveugle à des règles peut un temps faire illusion et laisser croire à un semblant de paix sociale, mais ne saurait le faire longtemps⁴⁰. »



POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE RECONNUE ET NON FAUSSÉE

« Les Français sont les derniers d'Europe à s'intéresser à la politique. Pour cause, quand on les interroge sur le sentiment qu'ils éprouvent à l'égard de la politique, c'est la méfiance et le dégoût qui arrivent en premier. Ils sont 77 % à répondre un mot négatif à la question. Seuls 10 % des sondés disent « avoir de l'intérêt » en pensant à la politique. Près de 65 % des Français estiment par ailleurs que leurs élus et dirigeants sont plutôt corrompus »⁴⁰.

« Les mesures prises par les politiques publiques, ne seront acceptées et appliquées que si les populations concernées peuvent participer à la définition de l'intérêt général et aux décisions qui s'en déduisent. Pour rétablir la confiance, c'est donc le processus d'élaboration des décisions qui est déterminant, autant que les décisions elles-mêmes »⁴¹.

Grand débat, conseils citoyens, assemblée citoyenne, plateforme citoyenne ou budgets participatifs, les initiatives de démocratie renouvelée (participative, ouverte, directe...) institutionnelles ou provenant de la société civile, se développent depuis plusieurs années, preuve en est à la fois de l'intérêt, de l'importance et de l'urgence d'un renouveau démocratique tant souhaité. Pour autant, comment animer des démarches et des outils au service d'une réelle participation citoyenne et sans injonction ?

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

- **Créer des assemblées populaires** départementales avec pouvoir décisionnaire et budget participatif en lien avec les conseils de développement.
- **Expérimenter des processus** de dialogue structuré départementaux avec le CRAJEP et ses membres.
- **Initier et développer** la formation des fonctionnaires territoriaux et la sensibilisation des élu·e·s aux questions de participation citoyenne.
- **Mieux partager le pouvoir**, en renforçant le CESER dans le processus d'élaboration législatif et d'évaluation des politiques publiques, et en multipliant les jurys citoyens avec un rôle d'évaluation et d'interpellation⁴³.
- **Soutenir**, avec le Mouvement Associatif HdF, l'ouverture d'un chantier sur la participation citoyenne dans les prises de décision des territoires des HdF en s'appuyant sur les propositions des réseaux associatifs⁴⁴.

L'ÉDUCATION POPULAIRE...

➔ *Promeut une démarche participative qui s'appuie sur l'initiative citoyenne et l'implication des personnes. Elle inscrit son action dans une temporalité à long terme, au service du processus, du sens et de l'intérêt général. Dans cette perspective, l'éducation populaire est attentive à l'accompagnement et à la formation des personnes.*

➔ *Permet à tou.te.s de vivre sa citoyenneté. Son approche bienveillante, sa reconnaissance du potentiel de chacun.e, ses méthodes actives, son approche critique et son projet d'émancipation des publics, sont autant d'aspects qui permettent d'alimenter la recherche de formes et d'espaces nouveaux de démocratie, de participation, de co-production et d'actions concrètes au plus près des réalités vécues des participant·e·s.*

➔ *Permet de contribuer à l'élaboration de politiques publiques plus efficaces car elle invite l'ensemble des citoyen·es à s'exprimer, à contribuer et à agir. Ce qui permet de rester en phase avec les besoins de l'ensemble des citoyen·ne·s et de ne pas se priver de leurs bonnes idées⁴².*

• • • • •

Ces démarches illustrent la modernité de l'éducation populaire par son amélioration de la participation citoyenne aux décisions, à la recherche d'un meilleur équilibre entre la démocratie représentative légitimée par l'élection, la représentation des corps intermédiaires et l'avis de citoyen·ne·s.

Les PROPOSITIONS des JEUNES

Des Tiers lieux de démocratie locale : itinérant ou non, lieux d'expérimentation de la démocratie et de la résilience

PROVOX LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN HAUTS-DE-FRANCE
crajepdf.org/dialogue-structure-regionale

POUR UN PARTENARIAT INSTITUTIONS-ASSOCIATIONS CONSTRUIT ET DURABLE

« Dans un contexte de crise et de tension sociale inscrits dans la durée, ni la puissance publique de l'État, ni les collectivités, ne sont en capacité de résoudre seules les multiples problématiques souvent croisées. Les mouvements d'éducation populaire constituent donc un point d'appui des politiques publiques en matière sociale. Mais la sollicitation des structures de l'éducation populaire relève de plus en plus du pansement et de la réparation d'une société fracturée de plus en plus inégalitaire et injuste. Il s'agit là d'une dérive qui limite les possibilités d'une démarche émancipatrice »⁴⁵.

Par ailleurs, le contexte de mutation du paysage institutionnel, de fragilisation financière, de développement de la commande publique et de la mise en concurrence menacent toujours plus les associations, dont les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Pourtant, il existe bien des outils permettant un partenariat renouvelé et intelligent, tels que la charte des engagements réciproques⁴⁶ qui permet un lien renforcé, durable et de confiance, une approche plus cohérente, une reconnaissance de l'expertise citoyenne des associations et de leurs contributions à l'intérêt général.

Enfin, l'éducation populaire, de par son champ d'acteurs et d'actions différents, reste toujours mal appréhendée et sous-évaluée par les pouvoirs publics.

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

- **Garantir l'exercice** de la compétence partagée « éducation populaire » entre la région et les départements, comme le stipule la loi NOTRe de 2015⁴⁸.
- **Intégrer l'éducation populaire** comme démarche transversale et apport spécifique dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.
- **Instaurer un mode sécurisé** de coopération avec les associations d'éducation populaire : dispositif et financement global et transversal, contractualisation sous forme de convention pluriannuelle d'objectifs, structuration d'un budget de soutien aux associations têtes de réseaux JEP régionales, financement d'expérimentations et de recherches, et mise en place d'un espace partenarial régional de concertation continue.
- **Définir un délégué** du Conseil Régional auprès de l'éducation populaire.
- **Organiser une rencontre** biennale entre les élu·e·s et les associations d'éducation populaire.

L'éducation populaire et ses associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, inscrivent leur action dans une perspective de transformation sociale, afin de tendre vers une société plus juste, plus solidaire, plus écologique, plus responsable et plus démocratique.

Les ASSOCIATIONS DE JEUNESSE et D'ÉDUCATION POPULAIRE...

➔ *Agissent par l'éducation et l'expérimentation pour lutter contre les déterminismes et la reproduction des inégalités, et contribuent ainsi au développement éducatif, social et culturel des populations et des territoires.*

➔ *Ont démontré à plusieurs reprises qu'elles étaient des « éclaireuses » dans l'identification de problématiques sociétales émergentes et dans le développement et l'expérimentation de méthodes et de modes d'action novateurs.*

➔ *Sont reconnues d'utilité sociale et œuvrent pour l'intérêt général. Elles tissent des réseaux de solidarité, font vivre la démocratie, agissent par la mixité sociale, culturelle et générationnelle, et contribuent au final à la création de richesses collectives.*

• • • • •

De nombreux acteurs proposent d'investir dans les politiques publiques d'éducation populaire, afin de construire une « société du commun » (accès de tous aux droits fondamentaux, mixité sociale, solidarité des territoires et fraternité)⁴⁹

LIENS

1. <http://www.cnajep.asso.fr/actualites/leducation-populaire-une-actrice-au-coeur-des-enjeux-actuels/>
2. <https://www.sciencespo.fr/cevipof/fr.html>
3. https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/12/rapport-2020-14-Barom%C3%A8tre-DJEPVA_2020.pdf
4. https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/08/IAS37_politiques-de-jeunesse-des-CR.pdf
5. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/09/ca54.pdf>
6. <http://www.cnajep.asso.fr/actualites/actus-du-cnajep/tribune-pour-leducation-populaire-la-laicite-nest-pas-un-catechisme/>
7. <https://www.publicsenat.fr/article/politique/barometre-du-cevipof-les-francais-font-davantage-confiance-a-leurs-elus-187710>
8. https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-augmente-chez-les-plus-jeunes-mais-n-epargne-pas-les-plus-ages?id_theme=21
9. <https://www.inegalites.fr/Rapport-sur-la-pauvrete-en-France-2020-21>
10. <https://www.ipsos.com/fr-fr/la-sante-mentale-des-18-24-ans-plus-que-preoccupante>
11. https://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ-Inter-Com_Ruralite_-_Avis_-_Adopte_le_17_septembre_2019.pdf
12. https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/08/FR38_Non-recours.pdf
13. <http://www.ovlej.fr/wp-content/uploads/Enqu%C3%AAtes-vacances-Ovlej-Unaf-Juillet-2020.pdf>
14. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4257855>
15. <https://mentorat.afev.org>
16. <https://zerojeunesinvisibles.gogocarto.fr/>
17. <https://jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Mesure-permis-engagement-citoyen>
18. https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/DOCUMENTATION/Resume_Bilandeconnaissance_Engagement_jeunes_2018_defdef.pdf
19. https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/DOCUMENTATION/Resume_Bilandeconnaissance_Engagement_jeunes_2018_defdef.pdf
20. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/12/ca56.pdf>
21. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/rapport_engagement_des_jeunes_web.pdf
22. https://mcusercontent.com/0e2415c276a0e78875b2b0b6a/files/2a515370-d6ae-418b-9648-4c777c86a476/CNAJEP_DEP_ELEC_2021_WEB.pdf
23. <https://fr.calameo.com/read/00328894302ad9cf7616c>
24. https://www.mda-tourcoing.fr/1/news_fichiers/1306dossiercfa2021.pdf
25. <http://www.centredeloisirseducatif.net/node/1646>
26. <https://provox-jeunesse.fr/sites/default/files/manuel-participationjeunes.pdf>
27. <https://provox-jeunesse.fr/propos-du-dialogue-structur%C3%A9>
28. <http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2020/02/municipales2020.pdf>
29. <http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2020/02/municipales2020.pdf>
30. https://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2018/08/POSITIONNEMENT_R%C3%A9solution-Cnajep_La-participation-politique-des-jeunes_17102016.pdf
31. http://www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2020/07/POSITIONNEMENT-Cnajep-jeunesse_juillet2020.pdf
32. https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/08/IAS37_politiques-de-jeunesse-des-CR.pdf
33. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039787406/
34. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000033938535
35. <https://crajepdhf.org/dialogue-structure-regionale/>
36. <https://www.education.gouv.fr/comprendre-la-reforme-transformation-jeunesse-engagement-et-sport-3161>
37. https://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/coj_comeducpop_rapport_educpopecole_adopte_-_28sept20.pdf
38. <http://www.cnajep.asso.fr/actualites/actus-du-cnajep/tribune-pour-leducation-populaire-la-laicite-nest-pas-un-catechisme/>
39. <https://www.electeursenherbe.fr/>
40. <https://www.publicsenat.fr/article/politique/barometre-du-cevipof-les-francais-font-davantage-confiance-a-leurs-elus-187710>
41. <https://www.lecese.fr/travaux-publies/fractures-et-transitions-reconcilier-la-france>
42. <http://www.cnajep.asso.fr/actualites/leducation-populaire-une-actrice-au-coeur-des-enjeux-actuels/>
43. <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/partager-le-pouvoir/>
44. <https://lmahdf.org/plaidoyer/>
45. https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_12_education_populaire.pdf
46. <https://lemouvementassociatif.org/charte-des-engagements-reciproques/>
47. <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/refaire-societe/>
48. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000030987041

PROVOX
LE DIALOGUE STRUCTURÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

Retrouvez les propositions des jeunes sur :
<https://crajepdhf.org/dialogue-structure-regionale/>



Les associations membres du CRAJEP HdF

AFEV, AFOCAL, AROEVEN, CEMEA, CMJC, CONCORDIA, CULTURE ET LIBERTE, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE, FAEP, FCPE, FRANCAS, A.J LILLE, JPA, LEO LAGRANGE, LIANES COOPERATION, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, LES PETITS DEBROUILLARDS, PLANETE SCIENCES, SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, STAJ, TRAVAIL ET CULTURE, UFCV, UR CENTRES SOCIAUX, UR FAMILLES RURALES, UR FOYERS RURAUX, URHAJ, URPEP

Le réseau du CRAJEP HdF

**POIDS FINANCIER DU RÉSEAU
DU CRAJEP HDF 430 MILLIONS €**

**18000 SALARIÉS
35000 BÉNÉVOLES**

**1 MILLION D'ADHÉRENTS ET BÉNÉFICIAIRES
SOIT 17% DE LA POPULATION DES HAUTS-DE-FRANCE**

**781 COMMUNES TOUCHÉES PAR LES ACTIONS
SOIT 1 COMMUNE SUR 7 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE**

Nos partenaires

Le CRAJEP HdF est membre du CNAJEP et soutien l'ensemble de [ses propositions « jeunesse et éducation populaire » 2021](#)

Le CRAJEP HdF est membre du Mouvement Associatif HdF et soutien l'ensemble de [ses propositions « vie associative » 2021](#)

Le CRAJEP HdF est aussi membre de la [Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire \(CRESS\) HdF](#) et de [l'Observatoire Régional de la Vie Associative \(ORVA\)](#)

Le CRAJEP HDF est soutenu par la DRAJES HdF, le Conseil Régional HDF et l'agence ERASMUS+



Comité Régional des Associations *de Jeunesse et d'Éducation Populaire*

Siège social: 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE

Siège administratif ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS

06 95 68 94 28 | contact@crajepfdf.org | www.crajepfdf.org